

FAO LIBRARY FICHE AN: 258653

RAPPORT DE LA

Budapest, Hongrie
28 octobre - 1^{er} novembre 1985

**VINGT-DEUXIÈME SESSION
DE LA COMMISSION EUROPÉENNE
DES FORÊTS**



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

PRÉCÉDENTES SESSIONS DE LA COMMISSION

| | | |
|-------------------------|---------------------------|--|
| Première session | Genève, Suisse | 6-10 juillet 1948 |
| Deuxième session | Genève, Suisse | 5-9 septembre 1949 |
| Troisième session | Genève, Suisse | 28 août - 1 ^{er} septembre 1950 |
| Quatrième session | Rome, Italie | 1-6 octobre 1951 |
| Cinquième session | Genève, Suisse | 14-25 octobre 1952 |
| Sixième session | Rome, Italie | 8-16 octobre 1953 |
| Septième session | Genève, Suisse | 8-13 novembre 1954 |
| Huitième session | Rome, Italie | 10-15 octobre 1955 |
| Neuvième session | Rome, Italie | 7-14 mai 1957 |
| Dixième session | Rome et Florence, Italie | 7-13 juillet 1959 |
| Onzième session | Rome et Catanzaro, Italie | 22-30 mai 1961 |
| Douzième session | Genève et Zurich, Suisse | 30 septembre - 7 octobre 1963 |
| Treizième session | Rome, Italie | 15-19 mai 1967 |
| Quatorzième session | Genève, Suisse | 9-11 octobre 1968 |
| Quinzième session | Rome, Italie | 7-11 septembre 1970 |
| Seizième session | Rome, Italie | 3-6 mai 1972 |
| Dix-septième session | Genève, Suisse | 20-24 octobre 1975 |
| Dix-huitième session | Rome, Italie | 13-17 septembre 1977 |
| Dix-neuvième session | Rome, Italie | 24-28 septembre 1979 |
| Vingtième session | Innsbruck, Autriche | 22-26 mars 1982 |
| Vingt et unième session | Rome, Italie | 5-9 décembre 1983 |

R A P P O R T

de la

VINGT-DEUXIEME SESSION

de la

COMMISSION EUROPEENNE DES FORETS

tenue à Budapest (Hongrie), du 28 octobre au 1er novembre 1985

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Rome, 1985

TABLE DES MATIERES

| | <u>Page</u> |
|--|--------------------|
| CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS | v |
| | <u>Paragraphes</u> |
| INTRODUCTION | 1 - 6 |
| ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR | 7 |
| RAPPORTS DE SITUATION NATIONAUX | 8 -17 |
| ACTIVITES FORESTIERES INTERNATIONALES INTERESSANT LA COMMISSION EUROPEENNE DES FORETS | |
| (a) Neuvième Congrès forestier mondial, Mexico, 1-10 juillet 1985 | 18 |
| (b) Année internationale de la forêt, 1985 | 19 |
| (c) Autres activités | 20 |
| TENDANCES ET PERSPECTIVES DU BOIS EN EUROPE, DE 1990 A L'AN 2000 ET AU-DELA | 23-27 |
| SEMINAIRE EN COURS DE SESSION: ROLE DES FORESTIERS DANS LA FORMULATION D'UNE POLITIQUE DE CONSERVATION ET DE PROTECTION DES RESSOURCES FORESTIERES | 28-39 |
| RAPPORTS DE SITUATION | |
| (a) Questions découlant de la septième session du Comité des forêts | 40 |
| (b) Questions découlant de la quatorzième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe | 41 |
| (c) Activités et programmes du Département des forêts et du Bureau régional pour l'Europe | 42 |
| ACTIVITES DES ORGANES SUBSIDIAIRES | |
| (a) Comité mixte FAO/CEE/OIT des techniques de travail en forêt et de la formation des ouvriers forestiers | 44-45 |
| (b) Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie fores- tière et des statistiques des forêts | 46-47 |
| (c) Groupe de travail sur l'aménagement des bassins versants de montagne | 48 |
| (d) Groupe de travail ad hoc sur les effets de la pollution atmosphérique sur les forêts | 49-59 |
| PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA COMMISSION EUROPEENNE DES FORETS DE 1986 A 1990 | 60-62 |
| QUESTIONS A RENVOYER AU COMITE DES FORETS | 63-67 |
| QUESTIONS INTERESSANT LA FORESTERIE EN HONGRIE | |
| (a) Gestion des forêts coopératives | 68-69 |
| (b) La situation actuelle et les perspectives de la foresterie en Hongrie | 70-72 |

| | <u>Paragraphes</u> |
|--------------------------------------|--------------------|
| AUTRES QUESTIONS | 73-75 |
| ELECTION DU BUREAU | 76 |
| DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION | 77 |
| ADOPTION DU RAPPORT | 78 |

| <u>ANNEXES</u> | <u>Page</u> |
|------------------------------------|-------------|
| A. Ordre du jour | 18 |
| B. Liste des participants | 20 |
| C. Liste des documents | 26 |
| D. Programme de travail, 1986-1990 | 28 |

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

LA COMMISSION,

1. a demandé à la FAO de transmettre ses remerciements au Ministre de l'agriculture et des ressources en eau du Mexique pour l'organisation du neuvième Congrès forestier mondial et d'exprimer toute sa sympathie au peuple mexicain gravement touché par le récent tremblement de terre (par. 18);
2. a décidé qu'il fallait établir un document spécial qui servirait de base aux discussions concernant les incidences de l'étude "Tendances et perspectives du bois en Europe de 1950 à l'an 2000 et au-delà" sur les politiques forestières lors de la session conjointe de la Commission européenne des forêts et du Comité du bois en octobre 1987 et suggéré de publier un résumé de l'étude de manière à toucher un public plus large que le secteur forestier lui-même (par. 26);
3. a réitéré la recommandation faite à sa 21ème session, à savoir que l'étude sur les tendances et perspectives du bois en Europe soit présentée à la Conférence régionale de la FAO pour l'Europe (par. 26);
4. a recommandé que le titre de l'annexe II de la version préliminaire du rapport des journées d'étude sur les méthodes d'évaluation et de surveillance des effets de la pollution atmosphérique sur les forêts (Fribourg, 2-4 octobre 1985) soit modifié comme suit "Méthodes et critères permettant d'harmoniser l'échantillonnage, l'évaluation, la surveillance et l'analyse des dégâts forestiers, y compris des effets imputables à la pollution atmosphérique".
5. a prié la FAO de signaler à l'Organe exécutif de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance que les informations obtenues par le Programme coopératif international sur l'évaluation et la surveillance des effets de la pollution atmosphérique sur les forêts dans la région de la CEE auraient une importance capitale pour d'autres organes traitant des effets de la pollution atmosphérique et de lui demander d'étudier les moyens de transmettre ces informations régulièrement et aussi rapidement que possible au Groupe de travail ad hoc de la Commission sur les effets de la pollution atmosphérique sur les forêts (par. 52).
6. a recommandé que le Groupe de travail ad hoc sur les effets de la pollution atmosphérique sur les forêts poursuive ses activités dans le cadre du mandat actuel (par. 53) et que la FAO invite les pays participant aux activités de ce Groupe à se demander si les experts qu'ils avaient nommés initialement pouvaient continuer à s'acquitter de cette tâche et à avertir le Secrétariat des changements éventuels (par. 55).
7. a approuvé la proposition visant à ce que la FAO organise une consultation internationale sur les effets de la pollution atmosphérique sur les forêts. La consultation pourrait avoir lieu avant le prochain Congrès forestier mondial et dans un pays d'Europe central en 1988 ou 1989 (par.59).

INTRODUCTION

1. A l'aimable invitation du Gouvernement hongrois, la Commission européenne des forêts de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture a tenu sa vingt-deuxième session au Centre de formation et de loisirs TOT de Budapest, du 28 octobre au 1er novembre 1985. A cette session ont participé des délégués des pays membres suivants: Allemagne (République fédérale d'), Autriche, Belgique, Bulgarie, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Turquie et Yougoslavie; ont également assisté à cette session des représentants de la Commission économique pour l'Europe (ONU), de l'Organisation météorologique mondiale et de la Communauté économique européenne, ainsi qu'un observateur de la Confédération européenne de l'agriculture. On trouvera à l'Annexe B la liste complète des participants.
2. La session a été ouverte par le Président, M. Strzelecki (Pologne).
3. Au nom du gouvernement hongrois, M. Jenő Vánca, Ministre de l'agriculture et de l'alimentation, a souhaité aux délégués la bienvenue à cette session, à Budapest et en Hongrie. Il s'est félicité que cette session ait lieu dans son pays pendant l'Année internationale de la forêt. La Hongrie accordait beaucoup d'importance à l'amélioration des forêts et aux mesures de protection de l'environnement. Il était prévu de porter le couvert forestier actuel, qui représente 18 pour cent du territoire, à 20 pour cent d'ici la fin du siècle, car la Hongrie devait importer beaucoup de produits forestiers.
4. Le Ministre a rappelé l'importance que la Hongrie attachait à la collaboration internationale en matière de foresterie, en particulier dans le domaine de la protection des forêts. La Hongrie a ratifié la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance et appuyé tous les efforts visant à réduire les effets de la pollution sur les forêts. Le Ministre a déclaré que la Commission européenne des forêts jouait un rôle très important dans ce domaine et souhaité que les travaux de la présente session soient couronnés de succès.
5. Dans son allocution, M. Flores Rodas, Sous-Directeur général et Chef du Département des forêts de la FAO, a remercié le Gouvernement, le Ministre de l'agriculture et de l'alimentation et les autorités forestières pour leur invitation et l'excellente organisation de la réunion. Il a rappelé que 1985, proclamée "Année internationale de la forêt" par le Conseil de la FAO sur l'initiative de l'Autriche, avait été une année capitale pour la foresterie mondiale. Les questions de conservation et de protection des ressources forestières, exposées à l'occasion du neuvième Congrès forestier mondial, figuraient en priorité à l'ordre du jour de la présente session. La menace que représentait la pollution atmosphérique pour les ressources forestières européennes justifiait une aide accrue de la FAO à la Commission pour ses activités dans ce domaine. La Commission était saisie d'autres questions importantes: possibilités d'expansion de la foresterie du fait de l'abandon de terres agricoles, rôle de la foresterie dans la lutte contre le chômage et résultats préliminaires de la quatrième étude sur les perspectives du bois en Europe.

6. En conclusion, M. Flores Rodas a noté que la Commission était le premier des organes de la FAO à examiner les résultats de l'Année internationale de la forêt et qu'elle se trouvait donc particulièrement bien placée pour donner des avis sur la façon de tirer parti de cette mobilisation.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (point 1 de l'ordre du jour)

7. L'ordre du jour provisoire (Annexe A) a été adopté. On trouvera en Annexe C la liste des documents dont la Commission a été saisie.

RAPPORTS DE SITUATION NATIONAUX (point 2 de l'ordre du jour)

8. Les délégués à cette session ainsi que Chypre, l'Irlande et Israël ont présenté à la Commission des rapports nationaux sur l'évolution de la foresterie. Les thèmes abordés, qui avaient été proposés par le Comité exécutif, étaient les suivants:

- 1) Changements récents de politique d'ordre général affectant l'administration et la législation forestière;
- 2) Politiques et faits nouveaux relatifs à la conservation et à la protection des forêts:
 - a) Caractéristiques générales;
 - b) Prévention et contrôle des incendies de forêt;
 - c) Incidence de la pollution atmosphérique sur les forêts;
 - d) Dégâts subis par les forêts pour d'autres causes (tempêtes, insectes, maladies, faune sauvage, loisirs, etc.).
- 3) Tendances, politiques et problèmes pour augmenter la superficie forestière destinée essentiellement à la production de bois;
- 4) Capacité de la foresterie à créer de nouveaux emplois;
- 5) Activités entreprises en 1985 pour célébrer l'Année internationale de la forêt et les plans pour la suite à donner.

9. Les débats sur ces thèmes ont reposé sur une synthèse établie par le Secrétariat sur la base des versions préliminaires des rapports nationaux parvenues à la date requise (FO:EFC/85/2/Sup. 1). Les questions abordées par les pays à propos des thèmes 2 (a), 2 (c) et 5 ci-dessus ont été prises en compte lors de l'examen des points 5, 7 (d) et 3 (b) respectivement de l'ordre du jour.

10. En ce qui concerne le thème (1), de nombreux délégués ont développé la partie correspondante de leur rapport écrit. Des différences très importantes sont apparues dans la façon dont les pays abordent ces questions. Toutefois, presque partout, des changements institutionnels ont eu lieu ou sont envisagés pour suivre l'évolution du secteur des forêts et des industries forestières et celle du monde extérieur. En particulier, on accorde de plus en plus d'importance aux problèmes d'environnement et de protection de la nature. Dans certains pays, la décentralisation a été poursuivie afin de renforcer les administrations régionales et de donner plus de souplesse aux mécanismes d'exécution.

11. La Commission a aussi pris note des tableaux révisés (structure des administrations nationales responsables des forêts, des industries forestières et autres secteurs apparentés joints en annexe à la synthèse préparée par le Secrétariat.

12. Pour ce qui est du thème 2 (b), la Commission a reconnu la gravité du problème des incendies de forêt, en particulier pour les pays riverains de la Méditerranée. Les incendies sont en majorité dus à l'homme, qu'ils soient le résultat de la négligence ou d'origine criminelle, d'où la nécessité de mieux informer et éduquer le public dans le cadre de la prévention. Des investissements plus importants pour l'équipement, la construction de routes, etc., pourraient contribuer à limiter le problème des incendies de forêt, mais la conjonction de facteurs tels que les conditions météorologiques, certaines activités agricoles et pastorales contestables et le nombre de visiteurs est sans doute déterminante dans le déclenchement des incendies; il faut donc exercer une surveillance constante pendant les périodes critiques et mettre soigneusement au point les plans d'intervention d'urgence.

13. Parmi les autres causes de dégâts étudiées en 2 (d), ce sont les insectes qui ont été le plus cités dans les rapports nationaux. La recherche s'intensifie et on utilise dans la mesure du possible des méthodes sans danger pour l'environnement pour lutter contre les invasions d'insectes par des moyens chimiques, mécaniques et même biologiques. On a mis l'accent sur l'importance de l'entretien correct des forêts, notamment sur la nécessité d'enlever les arbres endommagés pour éviter la prolifération d'insectes. On redoute des proliférations dans les peuplements touchés par les grands incendies de 1985 en Europe méridionale car, les ressources disponibles ne permettent pas d'assurer un enlèvement rapide. Il faudra peut-être envisager des mesures concertées au plan international pour lutter contre cette menace.

14. Certains délégués ont indiqué que des systèmes d'éclaircies appropriés pouvaient limiter le risque de déracinement par le vent dans les zones vulnérables. Plusieurs pays ont fait état de déracinements de feuillus; les causes étaient parfois connues, mais pour les chênes déracinés dans certaines régions d'Europe, elles restaient inexplicables. Une délégation a incité les participants à la prudence: on signale une augmentation des dégâts en forêt; mais c'est peut-être parce que le public et les spécialistes y sont plus sensibles, et il ne s'agit donc pas forcément d'une véritable aggravation de la situation.

15. La Commission a noté (thème 3) que la superficie des forêts productives continuait à augmenter en Europe mais que ce mouvement avait tendance à ralentir. Parmi les raisons de ce ralentissement, les pays ont cité la réticence des collectivités paysannes à abandonner des terres agricoles, la pénurie de main-d'oeuvre rurale et le coût élevé des terres se prêtant au reboisement. Toutefois, plusieurs pays disposent de terres agricoles abandonnées et nombreux sont ceux qui connaissent des phénomènes de surproduction agricole. D'éventuelles modifications des politiques agricoles, comme par exemple une baisse de l'aide financière à la production vivrière, auraient des conséquences pour la foresterie. Il faudrait essayer de surmonter les réticences à transformer des terres agricoles en terrains forestiers, et plusieurs méthodes sont à l'étude: utilisation accrue des feuillus pour respecter l'environnement et le paysage, modification de la législation permettant de remettre plus facilement des terres en culture si cela s'avérait nécessaire, agro-foresterie et plantation de forêts à révolution courte pour la production d'énergie par exemple.

16. En ce qui concerne le thème (4), le nombre des emplois en foresterie a beaucoup diminué dans la plupart des pays depuis plusieurs dizaines d'années grâce à la mécanisation, tout comme en agriculture, ce qui a créé un chômage rural et provoqué l'exode vers les zones industrielles. Des politiques ont été adoptées pour freiner cet exode et améliorer les conditions de vie dans les régions les plus reculées, et la foresterie est un des moyens envisagés. Certains pays ont estimé qu'il fallait adopter une approche intégrée et que la foresterie devait être un élément des programmes visant à améliorer les compétences des populations rurales. D'autres ont mis l'accent sur le développement des activités d'aval, qui pourraient créer proportionnellement davantage d'emplois que la foresterie elle-même.

17. Compte tenu des graves problèmes de chômage structurel, plusieurs pays d'Europe occidentale ont adopté des plans de création d'emplois en foresterie, mais ceux-ci n'ont généralement pas un caractère permanent.

ACTIVITES FORESTIERES INTERNATIONALES INTERESSANT LA COMMISSION EUROPEENNE DES FORETS (point 3 de l'ordre du jour)

a) Neuvième Congrès forestier mondial, Mexico, 1-10 juillet 1985

18. Le Secrétariat a fait un compte rendu du neuvième Congrès forestier mondial qui s'est tenu à Mexico du 1er au 10 juillet 1985 et auquel ont participé environ 2.500 personnes venues de 105 pays. Le "Manifeste de Mexico" et les conclusions générales des trois Commissions ont été axés sur "les ressources forestières dans le développement intégré de la société", thème général du Congrès, et sur la conservation et l'utilisation rationnelle des ressources forestières. Trois pays européens (Autriche, France et URSS) ont offert d'organiser le prochain Congrès. La Commission a demandé à la FAO de transmettre ses remerciements au Ministre de l'agriculture et des ressources en eau du Mexique pour l'organisation du Congrès et d'exprimer toute sa sympathie au peuple mexicain gravement touché par le récent tremblement de terre. La Commission a également remercié la FAO d'avoir beaucoup contribué au déroulement du Congrès. Celui-ci avait ainsi eu davantage d'effets sur les politiques forestières nationales et bénéficié d'un retentissement plus large à la FAO elle-même.

b) Année internationale de la forêt, 1985

19. La Commission a été informée par le Secrétariat et plusieurs délégations des activités entreprises aux plans national et international après que le Conseil de la FAO ait décidé, à sa quatre-vingt-sixième session en novembre 1984, de proclamer l'année 1985 "Année internationale de la forêt". Malgré l'annonce tardive de cette décision, les réactions dans le monde entier avaient été très positives: à la fin septembre, 90 pays - dont presque tous les pays membres de la Commission européenne des forêts - avaient fait connaître à la FAO leurs activités et programmes dans ce domaine. Celle-ci a fourni un appui direct aux pays membres et aux organisations grâce à un service spécial au Siège, ses représentants et ses projets de terrain, et en diffusant du matériel d'information.

c) Autres activités

20. La Commission a été informée des préparatifs de la session prochaine de "Silva Mediterranea" - Comité CFA/CEF/CFPO des questions forestières méditerranéennes - qui devait se tenir du 2 au 6 décembre à la Grande Motte près de

Montpellier, à l'aimable invitation du Gouvernement français. La Commission s'est félicitée de la relance des activités de cet organe qui pouvait contribuer à renforcer la très nécessaire coopération entre tous les pays riverains à la Méditerranée dans des domaines forestiers tels que la gestion et l'utilisation des ressources forestières, la prévention et la lutte contre les incendies de forêts, la recherche et la formation.

21. La Commission a été informée d'une autre réunion importante qui a eu lieu en 1985, à savoir la septième session du Comité FAO de la mise en valeur des forêts dans les tropiques (Rome, 10 - 12 juin). Le Comité avait approuvé le Plan d'action forestier tropical en cinq points: la foresterie dans l'utilisation des terres, le développement des industries forestières, bois de feu et énergie, conservation des écosystèmes forestiers tropicaux et institutions. Ce Plan d'action doit permettre de renforcer et d'harmoniser la coopération internationale en matière de foresterie tropicale. La Commission a accueilli ce Plan avec satisfaction et s'est félicitée des initiatives prises par les gouvernements des Pays-Bas et de la France à ce sujet, à savoir:

- i) organisation aux Pays-Bas d'une réunion de représentants de pays tropicaux et de conseillers forestiers de pays et organismes donateurs destinée à harmoniser la coopération en matière de développement international de la foresterie et à accroître les crédits destinés à la foresterie tropicale, à l'appui du Plan d'action; cette réunion devait avoir lieu à La Haye du 20 au 22 novembre 1985;
- ii) organisation, au niveau politique le plus élevé, d'une conférence internationale sur les arbres et les forêts, prévue à Paris du 5 au 7 février 1986 et dont les objectifs sont les suivants:
 - mieux faire connaître aux responsables nationaux d'Europe et d'Afrique (zones sèches) la gravité des problèmes relatifs aux arbres et aux forêts;
 - insister sur la nécessaire solidarité internationale en vue d'une action efficace dans ce domaine et mettre au point des mesures pour y parvenir;
 - mobiliser tous les moyens possibles pour aider davantage les pays secs d'Afrique à revaloriser leurs écosystèmes forestiers et à replanter des arbres et des forêts.

22. Les représentants de la Communauté économique européenne et de la Confédération européenne de l'agriculture ont fait des déclarations lors de l'examen d'autres points de l'ordre du jour.

TENDANCES ET PERSPECTIVES DU BOIS EN EUROPE, DE 1950 A L'AN 2000 ET AU-DELA (point 4 de l'ordre du jour).

23. Le Secrétariat a présenté quelques-uns des résultats préliminaires de cette nouvelle étude à long terme. Sur proposition de la Commission, on s'est efforcé d'introduire, dans cette étude, les biens et services forestiers non liés au bois, mais il n'a pas été possible de traiter cette question autrement que d'un point de vue qualitatif.

Par rapport aux études précédentes, on a relevé les innovations suivantes: introduction d'une partie sur les perspectives de l'utilisation du bois à des fins énergétiques et examen plus approfondi de la capacité d'exportation des régions échangeant des produits forestiers avec l'Europe.

24. Il ressort de ce projet d'étude que l'on peut s'attendre à une croissance soutenue de l'offre de bois des forêts européennes, l'augmentation étant due en grande partie aux pays périphériques; la croissance de la consommation de produits forestiers s'annonce modeste, si l'on prend pour hypothèse que l'expansion de l'économie européenne se poursuivra plus ou moins au même rythme que ces dix dernières années, et que les investissements dans la construction de logements connaîtront une croissance lente ou faiblement positive. Le volume des importations de produits forestiers en provenance d'URSS et des régions tropicales productrices de bois dur n'augmentera sans doute pas beaucoup. D'autre part, l'offre de produits transformés en provenance d'Amérique du Nord (compte tenu notamment de l'évolution du taux de change du dollar) et de produits des plantations du Brésil et d'autres pays pourrait augmenter sur le marché européen. Le déclin à long terme de l'utilisation du bois comme source d'énergie avait cessé et la reprise déjà enregistrée à la fin des années 70 semble devoir se poursuivre à un rythme qui dépendra toutefois de l'évolution des prix des combustibles fossiles.

25. La Commission a été informée des préparatifs de la réunion spéciale d'experts FAO/CEE prévue à Genève du 11 au 15 novembre 1985 pour examiner le projet d'étude sur les tendances et perspectives du bois en Europe. La Commission a souhaité que les pays envoient des experts susceptibles d'apporter une contribution critique aux travaux de la réunion, afin de permettre au Secrétariat d'éliminer la plupart des imprécisions et points faibles de la version finale de l'étude qui devrait être publiée au milieu de l'année 1986.

26. La Commission a décidé qu'il fallait établir un document spécial qui servirait de base aux discussions concernant les incidences de cette nouvelle étude sur ces politiques forestières lors de la session conjointe de la Commission et du Comité du bois en octobre 1987. Elle a aussi suggéré de publier un résumé de l'étude de manière à toucher un public plus large que le secteur forestier lui-même. La Commission a aussi réitéré la recommandation faite à sa vingt-et-unième session, à savoir que l'étude soit présentée à la Conférence régionale de la FAO pour l'Europe. Les conclusions de cette étude ne manqueraient pas de faire apparaître des problèmes de choix de politiques d'utilisation des terres en zones rurales, question qui nécessitait une concertation entre agriculteurs, forestiers et autres personnes intéressées par l'environnement rural.

27. La Commission a noté avec satisfaction que tous les pays avaient beaucoup contribué à la préparation concrète de cette grande étude et déclaré qu'elle en attendait la publication avec beaucoup d'intérêt.

SEMINAIRE EN COURS DE SESSION: ROLE DES FORESTIERS DANS LA FORMULATION D'UNE POLITIQUE DE CONSERVATION ET DE PROTECTION DES RESSOURCES FORESTIERES (point 5 de l'ordre du jour)

28. Des documents sur ce thème ont été présentés par MM. E. Kiralyi (Hongrie), (FO:EFC/85/4), M. M. Ferrari-Aggradi (Italie), (FO:EFC/85/6), et B. Hägglund (Suède) (FO:EFC/85/5).

29. Après avoir décrit l'évolution à long terme des forêts et de la foresterie en Hongrie, notamment l'effort majeur de reboisement de ces quarante dernières années, M. Kiralyi a défini les principaux objectifs de l'aménagement forestier actuel. Outre l'objectif primordial qui était d'accroître l'autosuffisance en bois, la législation forestière hongroise reconnaissait la polyvalence des forêts, qui étaient classées selon leurs principales fonctions. Treize pour cent des forêts avaient pour fonction la protection des sols, de l'habitat et de l'environnement, 7 pour cent étaient destinés à des activités récréatives, les 80 pour cent restants ayant pour fonction essentielle la production de bois. La Hongrie accordait un soin particulier à l'aménagement cynégétique et à la protection de la forêt et de la nature. La recherche était axée sur la stabilisation des écosystèmes forestiers, l'amélioration du matériel génétique et l'analyse des causes du déclin forestier.

30. En conclusion, M. Kiralyi a déclaré que le maintien de la productivité forestière était un objectif traditionnel, mais que celui-ci ne pouvait être atteint que par une analyse correcte et un respect constant de l'écologie de la forêt. Les forestiers devaient donc bien connaître les facteurs écologiques et être capables d'évaluer les multiples aspects de la gestion polyvalente des forêts. Seule une forêt saine pouvait répondre aux sollicitations multiples dont elle était l'objet.

31. Parlant du point de vue du législateur, M. Ferrari-Aggradi a estimé que les forestiers étaient déjà des spécialistes très motivés mais qu'ils avaient besoin d'un appui supplémentaire de la part des législateurs pour définir et appliquer une stratégie conjointe et adopter des orientations claires pour l'avenir afin de mener à bien une tâche complexe. Le rôle fondamental des forestiers était de gérer la forêt de telle sorte que celle-ci réponde aux besoins de la société. A cette fin, ils devaient conjuguer leurs propres qualifications avec celles d'autres spécialistes (planificateurs, écologistes, ingénieurs, etc.) et remplacer des modes de pensée surannés par une conception novatrice de la gestion forestière.

32. La foresterie en Europe méridionale avait subi de profonds changements ces dernières années et l'on s'attachait davantage à protéger les forêts et à reconstituer les ressources. La foresterie était appelée à prendre de l'importance pour deux raisons: la progression des zones agricoles marginales depuis les zones reculées vers des zones jusqu'à présent plus productives et le vieillissement des populations dans les zones reculées. Il faudrait donc appliquer des politiques forestières dynamiques.

33. M. Ferrari-Aggradi a décrit les mesures à prendre, et notamment: amélioration des peuplements, reboisement, adoption de mesures de lutte efficaces contre les parasites, modernisation des systèmes de transport et de production, ouverture d'écoles et de centres de formation professionnelle dans tous les domaines de la sylviculture et de l'utilisation du bois et mise en place de systèmes d'information plus larges.

34. M. Hägglund a étudié le rôle des forestiers dans la formulation et l'exécution des politiques, en se limitant à celles qui ont trait aux stratégies nationales. L'aménagement des forêts était une question qui intéressait de plus en plus de gens, et les politiciens, les spécialistes de la conservation de la nature et le grand public intervenaient davantage dans le débat sur les problèmes forestiers. Dans ces conditions, la formation traditionnelle et les critères de référence des forestiers devenaient anachroniques, et l'influence des professionnels diminuait dans les milieux où se définissaient les politiques forestières. De nos jours, les forestiers devaient reconnaître qu'ils n'étaient pas les seuls experts à donner des avis en la matière. Ils devaient avoir une grande ouverture d'esprit et accepter de proposer diverses options pour l'aménagement et l'utilisation des terres forestières, en indiquant les ressources nécessaires, les risques économiques et biologiques et les conditions de réussite de chaque option.

35. Les comportements des forestiers étaient en grande partie déterminés par leur formation professionnelle et, de l'avis de M. Hägglund, l'enseignement forestier devait fournir de meilleures bases, d'une part en sciences sociales et sur les problèmes d'environnement et, d'autre part, dans les domaines techniques et économiques traditionnels. Les personnes travaillant actuellement en forêt, quel que soit leur niveau de qualification, devaient savoir qu'elles influençaient indirectement les politiques, car la façon dont elles laissaient la forêt après y avoir travaillé déterminait l'attitude du public vis-à-vis de la foresterie et, par le jeu de la vie politique. Les politiques forestières elles-mêmes. En Suède, les ouvriers forestiers recevaient une formation spéciale afin d'améliorer leurs méthodes de travail du point de vue de la conservation.

36. Au cours du débat général qui a suivi, plusieurs orateurs ont souligné la complexité croissante des politiques forestières et de l'aménagement. Les forestiers, qu'ils appartiennent aux secteurs public ou privé, devaient être très motivés, non seulement pour s'acquitter de leurs tâches traditionnelles mais, de plus en plus, pour susciter et nourrir le dialogue avec tous ceux qui s'intéressaient à la forêt et à la foresterie, qu'il s'agisse des législateurs, des médias, des groupes d'intérêts, du grand public, etc. Les forestiers devaient être en mesure, compte tenu de leur connaissance du milieu spécifique de la forêt, de donner des avis pondérés aux législateurs, en insistant en particulier sur les perspectives à long terme de la foresterie et sur la capacité des forêts à remplir simultanément différentes fonctions.

37. Les participants se sont longuement intéressés à la façon dont les forestiers communiquaient avec le public. De nombreux pays consacraient des ressources importantes à cette activité, l'objectif essentiel étant notamment de susciter une compréhension plus approfondie des forêts et de la foresterie et des divers services qu'elles pouvaient offrir. Les techniques utilisées étaient nombreuses: brochures, articles dans la presse, interviews à la télévision et à la radio, rapports consultatifs, centres d'information sur la nature, musées forestiers, journées ou semaines spéciales consacrées à la foresterie, etc. Les écoliers et leurs maîtres étaient des interlocuteurs privilégiés. Il fallait apprendre à respecter la forêt dès le plus jeune âge. Les sociétés forestières pouvaient jouer un rôle particulièrement utile et constituer des groupes de pression lorsque des questions importantes de politique étaient en jeu.

38. La Commission a décidé d'examiner régulièrement la formulation des politiques forestières et les questions connexes telles que la communication. Elle a noté avec satisfaction que cette question figurait à l'ordre du jour de

la prochaine session du Comité des forêts. Elle a invité le Comité exécutif à étudier les nouvelles activités qu'elle pourrait entreprendre, par exemple l'examen des techniques de communication utilisées par les services nationaux des forêts.

39. La Commission a vivement remercié les trois orateurs pour leurs exposés dynamiques. Elle a demandé au Secrétariat de distribuer le texte de ces exposés dans les langues officielles.

RAPPORTS DE SITUATION (point 6 de l'ordre du jour)

a) Questions découlant de la septième session du Comité des forêts

40. La Commission a pris note des principales conclusions et recommandations de la septième session du Comité des forêts qui a eu lieu à Rome en mai 1984 (Note FO:EFC/85/7); le Comité avait de nouveau exprimé son inquiétude au sujet du déboisement excessif de la dégradation des ressources forestières mondiales et souligné la nécessité de mobiliser en permanence la communauté mondiale à tous les niveaux. A cet effet, le Comité des forêts avait appuyé la proposition de l'Autriche visant à ce que le neuvième Congrès forestier mondial accorde une attention particulière à la question de la conservation des forêts et que 1985 soit proclamée "Année internationale de la forêt". Le Comité avait également recommandé que le rôle de chef de file de la FAO dans le secteur forestier soit encore renforcé.

b) Questions découlant de la quatorzième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe

41. Le Secrétariat a informé la Commission des résultats de la quatorzième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe qui s'était tenue à Reykjavik (Islande) en septembre 1984 (Note FO:EFC/85/7). La Conférence avait adopté une résolution sur la protection des ressources forestières européennes et recommandé que la coopération internationale dans ce domaine soit renforcée et que la FAO réactive "Silva Mediterranea", car cet organe pouvait étudier les besoins spécifiques et coordonner les programmes relatifs à la prévention, la détection et la lutte contre les incendies de forêt.

c) Activités et programmes du Département des forêts et du Bureau régional pour l'Europe

42. La Commission a été saisie d'une note (FO:EFC/85/8) sur les activités et programmes du Département des forêts en 1984-85 et sur les activités du Bureau régional de la FAO pour l'Europe et de la Division de l'agriculture et du bois FAO/CEE. La Commission a noté que de nombreuses activités prévues dans les quatre grands programmes du Département des forêts de la FAO, à savoir Ressources forestières et environnement, Industries forestières et commerce des produits forestiers, Investissement forestier et institutions, La forêt au service du développement rural, concernaient la région Europe, se déroulaient dans des pays européens ou bénéficiaient de ressources extra-budgétaires provenant de fonds fiduciaires de pays européens. En outre, le Département des forêts fournissait une assistance technique pour la formulation et l'exécution de projets nationaux en Grèce, au Portugal et en Turquie. En matière de foresterie, l'activité principale du Bureau régional de la FAO pour l'Europe consistait à

mettre en place des activités coopératives concernant la biomasse forestière pour la production d'énergie dans le cadre du réseau de recherche sur la production de biomasse à des fins énergétiques. Ces activités étaient menées en collaboration avec l'Agence internationale de l'énergie et l'Union internationale des instituts de recherches forestières (IUFRO).

43. La Commission a noté que les activités de la Section du bois de la Division de l'agriculture et du bois FAO/CEE de Genève concernaient pour la plupart son propre programme de travail ainsi que celui du Comité du bois de la CEE et qu'elles étaient donc examinées au titre d'autres points de l'ordre du jour. La Commission s'est félicitée de la publication de "Ressources forestières de la région de la CEE (Europe, URSS, Amérique du Nord)" qui constituait un précieux ouvrage de référence: outre les données classiques d'inventaires forestiers, il comportait, pour la première fois au niveau international, des estimations sur l'ensemble de la biomasse forestière et des indications sur le rôle des forêts dans la fourniture de biens et services liés à l'environnement et aux utilisations autres que la production de bois. La Commission a aussi approuvé la nouvelle présentation du Bulletin du bois FAO/CEE (qui remplace le Bulletin du bois pour l'Europe), qui comprend maintenant un seul volume annuel contenant dix numéros ordinaires.

ACTIVITES DES ORGANES SUBSIDIAIRES (point 7 de l'ordre du jour)

a) Comité mixte FAO/CEE/OIT des techniques de travail en forêt et de la formation des ouvriers forestiers

44. La Commission a pris acte en l'approuvant du rapport de la quinzième session de ce Comité mixte, qui s'est tenue en Turquie en mai 1984 (TIM/EFC/WP.1/14). Elle a remercié le Gouvernement turc d'avoir accueilli cette session, ainsi que le séminaire et le voyage d'étude sur les machines et les techniques à employer pour régénérer les forêts de faible productivité. La Commission a aussi remercié les gouvernements de l'Autriche, de la République démocratique allemande, de la Tchécoslovaquie et de l'U.R.S.S. d'avoir organisé des séminaires entre les quatorzième et quinzième sessions, et les gouvernements de la Finlande et de l'U.R.S.S. pour les séminaires qui ont eu lieu depuis la quinzième session. Ces activités, ainsi que les travaux des équipes de spécialistes chargées de problèmes spécifiques dans des domaines relevant du Comité mixte, étaient propices à l'échange d'expériences entre les pays.

45. La Commission a été informée des préparatifs de la seizième session du Comité mixte qui se tiendra aux Pays-Bas en juin 1986. Elle sera précédée d'un séminaire sur la préparation et l'exécution des plans d'aménagement forestier. La Commission a estimé que le thème de ce séminaire présentait un intérêt majeur pour tous les pays et elle a approuvé la délégation des Pays-Bas lorsque celle-ci a souhaité que les pays y participent activement.

b) Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts

46. La Commission a pris acte en l'approuvant du rapport de la quinzième session de ce Groupe de travail mixte qui a eu lieu à Genève en août 1985 (TIM/EFC/WP/2/14). Elle a noté avec satisfaction les mesures proposées par le Groupe afin d'améliorer la rédaction du programme de travail qu'il devait présenter aux organismes dont il relevait. Ces mesures avaient pour but de définir

plus clairement les objectifs de chaque projet, les organismes auxquels chaque projet était destiné et les méthodes d'exécution envisagées.

47. La Commission a remercié le Gouvernement finlandais d'avoir mis des installations à la disposition du séminaire sur la méthodologie de la collecte des données sur l'industrie du sciage et d'avoir offert des bourses à des participants originaires de pays en développement; elle a également remercié le Gouvernement suédois d'avoir accueilli le séminaire sur les applications pratiques de la télédétection à la foresterie.

c) Groupe de travail sur l'aménagement des bassins versants de montagne

48. La Commission a été informée du programme de travail adopté par ce groupe à sa quatorzième session (Torremolinos, Espagne, octobre 1984). Cette session avait été précédée d'un séminaire international sur l'hydrologie forestière et la remise en valeur des terres arides. Vu l'intérêt de ce thème, 29 observateurs originaires de pays non européens avaient assisté à la session, ce qui correspondait aux vœux de la Commission, qui souhaitait la participation active de représentants de pays en développement aux activités du Groupe de travail. La Commission a chaleureusement remercié le Gouvernement espagnol d'avoir accueilli la session et le séminaire. La Commission a approuvé le programme de travail du Groupe et noté que sa quinzième session se tiendrait à Ort, à l'invitation du Gouvernement autrichien, du 23 au 27 septembre 1986 et qu'elle serait suivie d'un voyage d'étude du 29 septembre au 3 octobre.

d) Groupe de travail ad hoc sur les effets de la pollution atmosphérique sur les forêts

49. La Commission a examiné les activités de ce Groupe de travail sur la base du rapport de sa réunion d'experts sur les méthodes et critères d'évaluation et de surveillance des effets de la pollution atmosphérique sur les forêts, qui a eu lieu en République fédérale d'Allemagne en juin 1984 (FO:EFC/85/9). La version préliminaire du rapport d'une réunion technique qui a eu lieu en République fédérale d'Allemagne en octobre 1985 et qui était organisée conjointement par le Groupe de travail ad hoc et le Groupe de travail sur les effets de l'organe exécutif de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance a été présentée par son président, M. E. Wermann (République fédérale d'Allemagne). Ces deux réunions, ainsi que les activités du "Groupe de travail sur les effets" pendant la période intermédiaire, avaient permis de bien faire avancer les travaux concernant l'adoption d'une base internationale commune pour l'évaluation et la surveillance des dégâts en forêt. La Commission a remercié le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne d'avoir organisé les deux réunions.

50. La Commission a approuvé le rapport de la réunion d'experts de 1984. Elle a aussi apprécié la version préliminaire du rapport de la réunion technique de 1985. Elle a recommandé, toutefois, que le titre de l'Annexe II de ce rapport soit modifié comme suit: "Méthodes et critères permettant d'harmoniser l'échantillonnage, l'évaluation, la surveillance et l'analyse des dégâts forestiers, y compris des effets imputables à la pollution atmosphérique". La Commission a appelé l'attention du Secrétariat sur plusieurs autres modifications qui pourraient être apportées à l'Annexe II et figurer dans la version finale du rapport.

51. La Commission a noté que la réunion technique avait été suivie de la réunion inaugurale de l'Equipe spéciale du Programme coopératif international sur l'évaluation et la surveillance des effets de la pollution atmosphérique sur les forêts dans la région de la Commission économique pour l'Europe, organisée sous les auspices de l'Organe exécutif de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance. Cette réunion devait lancer les activités qui doivent aboutir à la mise en place d'un système international permettant de regrouper les données collectées au plan national dans deux centres du Programme, l'un en République fédérale d'Allemagne et l'autre en Tchécoslovaquie. A cet égard, le représentant de la Communauté économique européenne a donné des informations sur les efforts déployés par la CEE en vue d'établir un réseau communautaire de stations d'observation sur l'état sanitaire des forêts, notamment en fonction de la pollution atmosphérique. Il a décrit les préparatifs de 1985 pour mettre en place le réseau. Il a aussi montré comment il était possible de tenir pleinement compte, au cours de ces travaux, des activités préconisées par la Commission européenne des forêts.

52. La Commission s'est félicitée des mesures prises par l'Organe exécutif. Toutefois, elle a prié la FAO de signaler à l'Organe exécutif de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance que les informations obtenues par le Programme coopératif international auraient une importance capitale pour d'autres organes traitant des effets de la pollution atmosphérique sur les forêts, tels que la Commission elle-même et le Comité du bois de la CEE. Il faudrait demander à l'Organe exécutif d'étudier les moyens de transmettre ces informations régulièrement et aussi rapidement que possible au Groupe de travail ad hoc de la Commission sur les effets de la pollution atmosphérique sur les forêts.

53. La Commission a estimé que le Groupe de travail ad hoc sur les effets de la pollution atmosphérique sur les forêts s'était bien acquitté de son mandat actuel et elle l'a chaleureusement félicité pour la qualité des résultats obtenus. Elle a recommandé que ce groupe poursuive ses activités dans le cadre de son mandat actuel, comme suit:

- 1) donner suite aux recommandations figurant dans son rapport (voir FO:EFC/83/6);
- 2) poursuivre l'examen des résultats et du niveau de la recherche concernant les effets de la pollution atmosphérique sur les peuplements et les écosystèmes forestiers;
- 3) poursuivre l'établissement d'un cadre général permettant d'évaluer et de surveiller les effets de la pollution atmosphérique sur les forêts (méthodes, critères), en tenant compte des systèmes déjà en place ou prévus dans les pays membres de la Commission européenne des forêts et de la Commission des forêts pour l'Amérique du Nord;
- 4) encourager la réalisation d'études sur les répercussions écologiques et/ou économiques de la pollution atmosphérique sur les forêts et sur le secteur des produits forestiers (par exemple, incidences sur l'offre et la commercialisation du bois et sur les fonctions protectrices, récréatives et sociales des forêts);

- 5) s'il le juge nécessaire, le groupe de travail pourra créer des sous-groupes ad hoc pour mener à bien ses activités.

54. En élaborant son programme, le Groupe de travail devait tenir compte des avis exprimés par la Commission à sa vingt-deuxième session, notamment sur la nécessité d'étudier les modifications de l'accroissement des forêts dans le temps, de faire état des dégâts forestiers (estimés en volume de bois, superficie et nombre d'arbres) et sur l'utilisation possible de la photographie aérienne et des images transmises par satellite pour évaluer les dégâts en forêt. Le Groupe de travail devait tenir compte, dans toute la mesure du possible, des activités pertinentes d'autres organes internationaux et coopérer avec ceux-ci.

55. La Commission a recommandé que la FAO invite les pays participant aux activités du Groupe de travail à se demander si les experts nommés initialement pouvaient continuer à s'acquitter de cette tâche et à avertir le Secrétariat des changements éventuels.

56. Le Groupe devait s'efforcer d'entretenir des relations de travail étroites avec d'autres organes internationaux actifs dans ce domaine, en particulier l'Organe exécutif de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance, la Commission économique pour l'Europe, la Communauté économique européenne et l'Union internationale des instituts de recherches forestières.

57. La Commission a invité le Président du Groupe de travail, M. Eisenkrämer (République fédérale d'Allemagne), à poursuivre les travaux en coopération avec le Secrétariat. Un rapport intérimaire officieux devait être préparé pour la prochaine réunion du Comité exécutif (prévue au printemps 1986) et un rapport intérimaire plus détaillé devait être présenté à la Commission à sa vingt-troisième session.

58. Le Secrétariat a informé la Commission qu'en raison de l'importance accordée à la protection des forêts par le Comité des forêts à sa septième session et par la quatorzième Conférence régionale pour l'Europe, la prochaine Conférence de la FAO était invitée à approuver des crédits supplémentaires pour des activités dans ce domaine. S'ils sont approuvés, ces crédits pourront en partie être affectés aux activités du Groupe de travail ad hoc.

59. La Commission a aussi été informée par le Secrétariat d'une proposition visant à ce que la FAO organise une consultation internationale sur les effets de la pollution atmosphérique sur les forêts. Il ressort des sondages officieux auprès des délégations que presque toutes appuieraient cette proposition; certaines ont toutefois estimé qu'une grande réunion de ce type ne rendait pas inutile les réunions d'experts spécialisées plus restreintes. La consultation pourrait avoir lieu en 1988 ou 1989 (en tout cas avant le prochain Congrès forestier mondial) dans un pays d'Europe centrale.

PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA COMMISSION EUROPEENNE DES FORETS DE 1986 A 1990 (point 8 de l'ordre du jour)

60. La Commission a examiné son Programme de travail de 1986 à 1990 sur la base de la note FO:EFC/85/10 du Secrétariat. Elle a adopté son programme avec les modifications qui y ont été apportées comme indiqué à l'Annexe D. Ces

modifications tiennent compte des propositions faites par le Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts dont la quinzième session a eu lieu après l'établissement de la Note.

61. Le délégué des Pays-Bas a estimé qu'il fallait renforcer les activités de la Commission en matière de planification forestière et de sylviculture en général, car il s'agissait de thèmes très importants pour tous les pays. Le mandat actuel du Comité mixte FAO/CEE/OIT des techniques de travail en forêt et de la formation des ouvriers forestiers limitait ses activités aux aspects techniques de ces domaines. Le délégué a proposé d'inviter le Comité mixte à étudier la possibilité de modifier son mandat et de faire une proposition à l'intention des organes dont il relève.

62. Plusieurs délégations ont appuyé cette proposition. D'autres ont estimé, par contre, que le Comité mixte travaillait efficacement dans le cadre de son mandat actuel et elles ont émis des réserves quant à l'opportunité d'élargir ce mandat comme on le proposait. La Commission a décidé, toutefois, de demander au Comité mixte d'examiner cette question à sa seizième session sur la base d'une proposition que les Pays-Bas étaient invités à présenter. Si le Comité mixte décidait de proposer une modification de son mandat aux organes dont il relève, il devait y joindre une liste des thèmes supplémentaires méritant selon lui une attention particulière dans le cadre du nouveau mandat.

QUESTIONS A RENVOYER AU COMITE DES FORETS (point 9 de l'ordre du jour)

63. La Commission a estimé que les questions suivantes, examinées au cours de la vingt-deuxième session, devaient être portées à l'attention du Comité des forêts:

a) Neuvième Congrès forestier mondial

64. La Commission a demandé à la FAO de transmettre ses remerciements au Ministre de l'agriculture et des ressources en eau du Mexique pour l'organisation du Congrès et d'exprimer toute sa sympathie au peuple mexicain gravement touché par le récent tremblement de terre (paragraphe 18).

b) Tendances et perspectives du bois en Europe, de 1950 à l'an 2000 et au-delà

65. La Commission a réitéré la recommandation faite à sa vingt-et-unième session, à savoir que l'étude soit présentée à la Conférence régionale de la FAO pour l'Europe. Les conclusions de cette étude ne manqueraient pas de faire apparaître des problèmes de choix de politiques d'utilisation des terres en zones rurales, question qui nécessitait une concertation entre agriculteurs, forestiers et autres personnes intéressées par l'environnement rural (paragraphe 26).

c) Rôle des forestiers dans la formulation d'une politique de conservation et de protection des ressources forestières

66. La Commission a décidé d'examiner régulièrement la formulation des politiques forestières et les questions connexes telles que la communication. Elle a noté avec satisfaction que cette question figurait à l'ordre du jour de la prochaine session du Comité des forêts (paragraphe 38).

d) Effet de la pollution atmosphérique sur les forêts

67. La Commission:

- i) s'est félicitée des mesures prises par l'Organe exécutif de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance. Toutefois, elle a prié la FAO de signaler à l'Organe exécutif que les informations obtenues par le Programme coopératif international sur l'évaluation et la surveillance des effets de la pollution atmosphérique sur les forêts dans la région de la CEE auraient une importance capitale pour d'autres organes traitant des effets de la pollution atmosphérique, tels que la Commission elle-même et le Comité du bois de la CEE. Il faudrait demander à l'Organe exécutif d'étudier les moyens de transmettre les informations régulièrement et aussi rapidement que possible au Groupe de travail ad hoc de la Commission sur les effets de la pollution atmosphérique sur les forêts.
- ii) a recommandé que le Groupe de travail ad hoc poursuive ses activités dans le cadre de son mandat actuel (paragraphe 53).

QUESTIONS INTERESSANT LA FORESTERIE EN HONGRIE (point 10 de l'ordre du jour)

a) Gestion des forêts coopératives

68. Un document sur les coopératives forestières en Hongrie a été présenté par M. G. Váradi, Chef adjoint de l'Office des forêts et des industries du bois, Ministère de l'agriculture et de l'alimentation. Il a décrit le rôle des coopératives forestières dans le secteur national des forêts; 28 pour cent des forêts hongroises sont gérées par des coopératives. On s'efforce d'en améliorer la gestion, ainsi que la qualité des forêts, pour atteindre un niveau comparable à celui des forêts domaniales et accroître le volume des coupes et des produits transformés par les coopératives.

69. Un autre document a été présenté par M. E. Koci, du Ministère de la République socialiste de Slovaquie (Tchécoslovaquie) sur la planification à long terme de la foresterie dans les grandes unités de gestion forestière. A la différence de la Hongrie, les forêts gérées en coopératives ne représentent en Tchécoslovaquie qu'une faible part de la superficie totale (moins de 3 pour cent); presque toutes les forêts sont propriété de l'Etat. On établit des plans de gestion pour toutes les forêts, quelles que soient leur taille et leurs fonctions. A cet effet, les forêts sont regroupées en unités de 10 000 à 35 000 ha.

b) La situation actuelle et les perspectives de la foresterie en Hongrie

70. Un document sur ce thème a été présenté par M. R. Solymos, Chef du Département de la foresterie, Ministère de l'agriculture et de l'alimentation. L'orateur a décrit les mesures prises depuis la fin de la seconde guerre mondiale pour accroître de presque 50 pour cent la superficie des forêts et pour doubler largement le matériel sur pied. Les feuillus prédominent mais la part des conifères a augmenté progressivement et représente à l'heure actuelle

15 pour cent du total. M. Solymos décrit les multiples fonctions de la forêt dans la réalité hongroise, les divers dangers qui menacent la vitalité des forêts et les principaux problèmes de politique et de développement forestiers

71. Un autre document a été présenté par M. Barrientos, Chef des relations internationales, ICONA (Espagne), qui a fait l'historique des efforts entrepris depuis plusieurs dizaines d'années pour reconstituer les ressources forestières espagnoles. Le reboisement, qui a déjà touché 3 millions d'hectares, vise pour l'essentiel à protéger les sols. Cette activité a créé de nombreux emplois et contribué à la stabilisation des populations rurales. L'expérience espagnole a montré qu'il était nécessaire de planifier attentivement les programmes de reboisement de grande ampleur. A l'heure actuelle, on étudie plus particulièrement les dégâts que subissent les sols du fait de l'emploi de matériel lourd et les possibilités d'utiliser davantage d'essences autochtones pour le reboisement.

72. La Commission a vivement remercié les quatre orateurs pour leurs très intéressantes communications.

AUTRES QUESTIONS (point 11 de l'ordre du jour)

73. Le Secrétariat a informé la Commission que le Comité du bois de la CEE avait approuvé, à sa quarante-troisième session qui venait d'avoir lieu, la proposition du Comité exécutif de la Commission visant à célébrer le quarantième anniversaire des deux organes lors de la session conjointe de 1987. Le Comité avait invité la Commission à approuver la proposition de tenir en avril 1986 une réunion destinée à préparer les manifestations qui seraient organisées pendant la session conjointe; à cette réunion pourraient participer le Comité exécutif de la Commission et le Bureau du Comité. La Commission a accepté l'idée d'une réunion préparatoire et demande au Secrétariat de prendre les dispositions nécessaires pour que la prochaine session du Comité exécutif coïncide avec cette réunion préparatoire.

74. Le jeudi 31 octobre 1985, la Commission s'est rendue au parc forestier de Pilis (Visegrád) aux environs de Budapest. Après une visite de la collection de céramiques de Kovács Margit, les délégués ont pu voir ce que sont les usages multiples des forêts dans le parc de Pilis, puis ils se sont rendus au Centre de loisirs de Visegrád-Mogyoróhagy. Ils ont ensuite visité les jardins botaniques, et participé à une cérémonie officielle au cours de laquelle les chefs des délégations ont planté des arbres en l'honneur de l'Année internationale de la forêt. Les participants ont ensuite assisté à une présentation des résultats de différentes méthodes d'éclaircie de hêtres, avant de regagner Budapest. Dans la soirée, les délégués à cette session de la Commission ont été les hôtes du Ministre de l'agriculture et de l'alimentation qui a donné une réception au Musée de l'agriculture. Tous les participants ont été unanimes à remercier les autorités hongroises pour cette journée en tous points intéressante et mémorable.

75. La Commission a vivement remercié le Gouvernement hongrois de son invitation à tenir à Budapest sa vingt-deuxième session et de sa très généreuse hospitalité et elle l'a félicité pour l'excellente organisation des travaux et du voyage d'étude.

ELECTION DU BUREAU (point 12 de l'ordre du jour)

76. La Commission a désigné comme président M. F. Barrientos (Espagne). Elle a reconduit M. Clicheroux (Belgique) et nommé deux nouveaux vice-présidents, MM. B. Berdar (Hongrie) et A. Aalde (Norvège). Elle a exprimé sa profonde gratitude à M. W. Strzelecki (Pologne), président sortant, et à M. E. Plattner (Autriche), vice-président sortant, pour les services qu'ils ont rendus à la Commission pendant toute la durée de leur mandat.

DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION (point 13 de l'ordre du jour)

77. La Commission a décidé que sa vingt-troisième session, qui sera une réunion commune avec le Comité du bois de la CEE, devait avoir lieu à Genève. Si les services de conférence sont disponibles pendant cette période, la session se tiendra du 12 au 17 octobre 1987.

ADOPTION DU RAPPORT (point 14 de l'ordre du jour)

78. Le projet de rapport, présenté par le Secrétariat, a été adopté avec plusieurs modifications qui ont été incorporées au présent document.

ANNEXE A

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Rapports de situation nationaux
3. Activités forestières internationales intéressant la Commission européenne des forêts:
 - (a) Neuvième congrès forestier mondial, Mexico, 1-10 juillet 1985
 - (b) Année internationale de la forêt, 1985
 - (c) Autres activités
4. Tendances et perspectives du bois en Europe, de 1950 à l'an 2000 et au-delà
5. Séminaire en cours de session: Rôle des forestiers dans la formulation d'une politique de conservation et de protection des ressources forestières
6. Rapports de situation:
 - ~~(a) Questions découlant de la septième session du Comité des forêts~~
 - (b) Questions découlant de la quatorzième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Europe
 - (c) Activités et programmes du Département des forêts et du Bureau régional pour l'Europe
7. Activités des organes subsidiaires:
 - (a) Comité mixte FAO/CEE/OIT des techniques de travail en forêt et de la formation des ouvriers forestiers
 - (b) Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts
 - (c) Groupe de travail sur l'aménagement des bassins versants de montagne
 - (d) Groupe de travail ad hoc sur les effets de la pollution atmosphérique sur les forêts
8. Programme de travail de la Commission européenne des forêts de 1986 à 1990
9. Questions à renvoyer au Comité des forêts
10. Questions intéressant la foresterie en Hongrie
 - (a) Gestion des forêts coopératives
 - (b) La situation actuelle et les perspectives de la foresterie en Hongrie

11. Autres questions
12. Election du Bureau
13. Date et lieu de la prochaine session
14. Adoption du rapport

APPENDIX B
ANNEXE B
APENDICE B

LIST OF PARTICIPANTS
LISTE DES PARTICIPANTS
LISTA DE PARTICIPANTES

Chairman - Strzelecki, W. (Poland/Pologne/Polonia)
Président
Presidente

Vice-Chairmen - Plattner, E. (Austria/Autriche)
Vice-Présidents - Barrientos, F. (Spain/Espagne/España)
Vice-Presidentes - E. Clicheroux (Belgium/Belgique/Bélgica)

Secretary - Peck, T.J. (FAO)
Secrétaire
Secretario

MEMBERS OF THE COMMISSION/MEMBRES DE LA COMMISSION/MIEMBROS DE LA COMISION

Austria/Autriche

Delegate

PLATTNER, E.
Head of
Forestry Department
Federal Ministry of
Agriculture and Forestry
Stubenring 1
A 1010 Vienna

Alternate

STAMM, N.
Head of Department of International
Forest Relations
Federal Ministry of Agriculture
and Forestry
Stubenring 1
A 1010 Vienna

Belgium/Belgique/Bélgica

Délégué

CLICHEROUX, E.
Directeur général des eaux et forêts
21 rue de Beffroi
B 1040 Bruxelles

Bulgaria/Bulgarie

Délégué

NEDELIN, G.
Directeur-Général
Ministère des forêts et de l'industrie
forestière
Rue Antime I 17
1000 Sofia

Suppléant

APOSTOLOV, G.A.
Directeur adjoint
Ministère des forêts et de l'industrie
forestière
Rue Antime I 17
1000 Sofia

Czechoslovakia/Tchécoslovaquie/
Checoslovaquia

Delegate

RULEC, V.
Vice-Minister
Ministry of Forest Economy and
Water Management and
of the Czech Socialist Republic
Tr. SNB 65
10010 Prague 10

Czechoslovakia/Tchécoslovaquie/
Checoslovaquia (cont.)

Alternate

KOCI, E.
Ministry of Forest Economy and Water
Management
Slovak Socialist Republic
Novomeskélo 2
842 18 Bratislava, ESSR

Denmark/Danemark/Dinamarca

Delegate

FRØLUND, H.
Chief
Forest Service
Skovstyrelsen
Strandvejen 863
DK 2930 Klampenborg

Finland/Finlande/Finlandia

Delegate

ALHOJARVI, P.
Forestry Adviser
Ministry of Agriculture and
Forestry
Bureau for International Affairs
Mikonkatu 13A
00100 Helsinki

France/Francia

Délégué

RINVILLE, F.
Directeur des Forêts
Ministère de l'Agriculture
19 avenue de Ségur
75007 Paris

Germany, Fed. Rep. of/Alemagne, Rép. Fed. d'
Alemania, Rep. Fed. de

Delegate

EISENKRAEMER, K.
Director General
Federal Ministry of Food,
Agriculture and Forestry
Postfach 140270
D 5300 Bonn

Germany, Fed. Rep. of/Alemagne, Rép. Fed. d'
Alemania, Rep. Fed. de (cont.)

Alternate

WERMANN, A.E.
Ministerialrat
Federal Ministry of Food,
Agriculture and Forestry
Postfach 140270
D 5300 Bonn

Greece/Grèce/Grecia

Délégué

KOKKINIDIS, G.
Directeur
de planification forestière
Ministère de l'Agriculture
3-5 Ippokratous Street
106-79 Athens

Hungary/Hongre/Hungria

Delegate

KIRALI, I.
Director-General of
Forestry
Ministry of Agriculture and Food
Kossuth Lajos-tér 11
1860 Budapest V

Alternates

BERDAR, B.
Director of Pilis Park Forest
Metyés Rir. U-4
2025 Visograd

MUNKA, I.
Secretary-General
National FAO Committee
Ministry of Agriculture and Food
Kossuth Lajos-tér 11
1860 Budapest V

SOLYMOS, R.
Head of Department of Forestry
Ministry of Agriculture and Food
Kossuth Lajos-tér 11
1860 Budapest

VANDOR, P.
Director of the TOT Training and
Recreation Centre
Normafa U.54
Tovtk
1122 Budapest

Hungary/Hongre/Hungria (cont.)

Advisers

BROKES, T.
Chief Assistant
Ministry of Agriculture and Food
Kossuth Lajos tér-11
1860 Budapest V

GERELT, F.
Forestry Engineer
Ministry of Agriculture and Food
Kossuth Lajos-tér 11
1860 Budapest V

HAJAK, G.
Forestry Engineer
Ministry of Agriculture and Food
Kossuth Lajos-tér 11
1860 Budapest V

Italy/Italie/Italia

Délégué

SALVATICI, S.
Inspecteur général
Direction générale
pour l'économie montagnare
et des forêts
Ministère de l'agriculture
et des forêts
Via Carducci 5
00187 Rome

Conseillers

FERRARI AGGRADI, M.
Sénateur
Président de la Conférence
Permanente Forêts et Bois
Via Carducci 5
00187 Rome

FRONCILLO, A.
President
Federazione Italiana Commercianti
Legno
Via Guido d'Arezzo 16
00198 Rome

Luxembourg/Luxemburgo

Délégué

DECKER, P.
Directeur des eaux et forêts
Direction des eaux et forêts
34 Avenue de la Porte Neuve
Case Postale 411
Luxembourg

Netherlands/Pays Bas/Paises Bajos

Delegate

LAMMERTS VAN BUEREN, E.M.
Deputy Director
State Forest Service
Griffioenlaan 2
3502 LA Utrecht

Norway/Norvège/Noruega

Delegate

AALDE, O.
-Director-General-
Department of Forestry
Ministry of Agriculture
Postboks 8007 Dep.
0030 Oslo 1

Poland/Pologne/Polonia

Delegate

STREZELECKI, W.
Deputy Director of the Forest
Research Institute
W. Kostrzewy 3
Warsaw 22

Portugal

Delegate

BIVAR VELHO DA COSTA, J.
Director General of Forestry
Direcção Geral
Fomento Florestal
Av. Juaõ Crisóstomo 28
Lisbon

Portugal (cont.)

ALTERNATE

PEREIRA NUNES, F.
Forestry Project
Av. Juaõ Crisóstomo 32
Lisbon 5^o

Romania/Roumanie/Rumania

Délégué

MILESCU, I.
Inspecteur général
Ministère des Forêts
Str. Raðu Calomfirescu 8, Sector III
Bucarest

Suppléant

IANCULESCU, M.
Directeur, Institut des recherches
et de l'aménagement des forêts
Sos. Stefanesti 128, Sector II
72904 Bucarest

Spain/Espagne/España

Delegado

BARRIENTOS, F.
Jefe de Coordinación y
Relaciones
ICONA
Gran Vía de San Francisco, 35
28005 Madrid

Sweden/Suède/Suecia

Delegate

HAGGLUND, B.
Director General
National Board of Forestry
Skogsstyrelsen
S551 83 Jonkoping

Alternate

FALK, B.
Head of Forestry Department
National Board of Forestry
Skogsstyrelsen
S551 83 Jonkoping

VON SEGERADEN, G.
Professor
Faculty of Forestry
S-90183 UMEA

Switzerland/Suisse/Suiza

Délégué

DE COULON, M.
Directeur
Office fédéral des forêts et de
la protection du paysage
Laupenstr. 20
Case postale 1987
CH - 3001 Berne

Suppléant

SEMADENI, A.
Chef de Section
Office fédéral des forêts et de
la protection du paysage
Laupenstr. 20
Case postale 1987
CH - 3001 Berne

Turkey/Turquie/Turquia

Delegate

KARADENIZ, M.A.
Director General
Directorate General of Forests
Gazi-Ankara

Alternate

DÖNMEZ, F.
Project Coordinator FAO/TUR/82/003
Directorate General of Forests
Department of Reforestation
and Silviculture
Gazi-Ankara

United Kingdom/Royaume-Uni/Reino Unido

Delegate

HOLMES, G.D.
Director General
Forestry Commission
231 Corstorphine Road
Edinburgh EH12 7AT
Scotland

Yugoslavia/Yougoslavie

Delegate

BUTULIJA, S.
State Planning Committee
Bulevar Avnoja 104
Belgrade

Alternate

CRESCANIN, D.
Professor
University of Belgrade
Bulevar Revolucije 259
Belgrade

REPRESENTATIVES OF UNITED NATIONS AND SPECIALIZED AGENCIES/
REPRESENTANTS DES NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPECIALISEES/
REPRESENTANTES DE LAS NACIONES UNIDAS Y ORGANISMOS ESPECIALIZADOS

Economic Commission for Europe/Commission économique pour l'Europe/
Comisión económica para Europa

PECK, T.J.
Chief, Timber Section
Joint FAO/ECE Agriculture
and Timber Division
Palais des Nations
CH-1211 Geneva 10
Switzerland

World Meteorological Organization/Organisation Météorologique
Mondiale/Organización Meteorológica Mundial

VARGA-HASZONITS, Z.
Kisaibel Pál u.l. 1024
Budapest 11
Hungary

REPRESENTATIVE OF THE EUROPEAN ECONOMIC COMMUNITY
REPRESENTANT DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE/
REPRESENTANTE DE LA COMUNIDAD ECONOMICA EUROPEA

BAILLET, C.
Chef de Division
Direction générale de l'Agriculture
Commission des Communautés Européennes
Rue de la Loi 200
B-1049 Bruxelles
Belgique

OBSERVERS FROM INTERNATIONAL NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS/
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES NON GOUVERNEMENTALES/
OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES INTERNACIONALES NON GUBERNAMENTALES

European Confederation of Agriculture/Confédération européenne de
l'Agriculture/Confederación Europea de la Agricultura

STEMBERGER, T.
European Confederation of Agriculture
Case postal 87
CH-5200 Brugg
Switzerland

ANNEXE C

LISTE DES DOCUMENTS

| <u>Point de l'Ordre du jour</u> | <u>Symbole</u> | <u>Titre</u> |
|-------------------------------------|-------------------|--|
| 1 | FO:EFC/85/1 | Ordre du jour provisoire |
| 2 | FO:EFC/85/2 | Rapports nationaux |
| 3 | FO:EFC/85/2/Sup.1 | Rapports nationaux |
| 4 | FO:EFC/85/3 | Tendances et perspectives du bois en Europe de 1950 à l'an 2000 et au-delà |
| 5 | FO:EFC/85/4 | Séminaire en cours de session: Rôle des forestiers dans la formulation d'une politique de conservation et de protection des ressources forestières. Document présenté en anglais par M. E. Kiralyi (Hongrie) |
| 5 | FO:EFC/85/5 | Séminaire en cours de session: Rôle des forestiers dans la formulation d'une politique de conservation et de protection des ressources forestières. Document présenté en anglais par M. B. Hägglund (Suède) |
| 5 | FO:EFC/85/6 | Séminaire en cours de session: Rôle des forestiers dans la formulation d'une politique de conservation et de protection des ressources forestières. Document présenté par M. M. Ferrari-Aggradi (Italie) |
| 6(a) et 6(b) | FO:EFC/85/7 | Questions découlant de la septième session du Comité des forêts et de la quatorzième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe |
| 6(c) | FO:EFC/85/8 | Activités et programmes du département des forêts et du bureau régional pour l'Europe |
| 7 | FO:EFC/85/9 | Activités des organes subsidiaires, Groupe de travail <u>ad hoc</u> sur les effets de la pollution atmosphérique sur les forêts |
| 8 | FO:EFC/85/10 | Programme de travail de la commission européenne des forêts 1986-1990 |

| <u>Point de l'Ordre du jour</u> | <u>Symbole</u> | <u>Titre</u> |
|-------------------------------------|----------------|--|
| 10 | FO:EFC/85/11 | Questions intéressant la foresterie en Hongrie - La gestion des forêts en Hongrie. Document présenté en anglais par M. G. Varadi |
| 10 | FO:EFC/85/12 | Questions intéressant la foresterie en Hongrie - La situation actuelle et les perspectives de la foresterie en Hongrie. Document présenté en anglais par M. R. Solymos |

Document supplémentaire

| | |
|----|---|
| 10 | Development of Long-term forestry planning in major forest management units - présenté par M. E. Koci (Tchécoslovaquie) |
|----|---|

Documents d'information

| | |
|-----------------|-----------------------------------|
| FO:EFC/85/Inf.1 | Note d'information |
| FO:EFC/85/Inf.2 | Calendrier provisoire |
| FO:EFC/85/Inf.3 | Liste des documents |
| FO:EFC/85/Inf.4 | Liste provisoire des participants |

Documentation de référence

| | | |
|------|-----------------|---|
| 7(a) | TIM/EFC/WP.1/14 | Rapport de la quinzième session du Comité mixte FAO/CEE/OIT des techniques de travail en forêt et de la formation des ouvriers forestiers |
| 7(b) | TIM/EFC/WP.2/14 | Rapport de la quinzième session du Groupe de travail mixte de l'économie forestière et des statistiques des forêts |
| 7(c) | | Rapport général de la quatorzième session du Groupe de travail sur l'aménagement des bassins versants de montagne |
| 7(d) | | Advance version of Report of Workshop on Methodologies for the Assessment and Monitoring of Air Pollution Effects on Forests convened jointly by the <u>ad hoc</u> Working Group "Impact of Air Pollution on Forests" and the Working Group on Effects of the Executive Body for the Convention on Long-Range Transboundary Air Pollution |

PROGRAMME DE TRAVAIL, 1986 - 1990

| PRINCIPAUX PROBLEMES | 1986 | 1987 | 1988 | 1989 | 1990 |
|---|--|--|---|--|----------------------------------|
| 1. COMMISSION EUROPEENNE DES FORETS | 14ème session du Comité exécutif | 23ème session (session conjointe avec le Comité du bois de la CEE) Genève | 15ème session du Comité exécutif | 24ème session | 16ème session du Comité exécutif |
| 1. Politiques relatives à la foresterie publique et privée, y compris questions administratives, législatives, institutionnelles et financières | | Etude des faits nouveaux résultant de la 23ème session | | Etude des faits nouveaux résultant de la 24ème session | |
| 2. Rôle des forêts dans la fourniture de produits forestiers et de services environnementaux et sociaux | | Etude de ce thème à la 23ème session | | Etude de ce thème à la 24ème session | |
| 3. Protection des forêts | | Etude de ce thème à la 23ème session | | Etude de ce thème à la 24ème session | |
| 3.1 - contre les incendies | | | | | |
| 3.2 - contre la pollution atmosphérique | Activités du Groupe de travail ad hoc chargé d'étudier les effets de la pollution atmosphérique sur les forêts, conformément aux décisions prises à la 22ème session | | Nouvelles activités décidées à la 23ème session | | |
| 3.3 - contre les autres facteurs de détérioration (tempêtes, insectes, maladies, gibier, etc.) | | Rapport intérimaire du Groupe de travail ad hoc à la 23ème session Etude de ce thème à la 23ème session | | Etude de ce thème à la 24ème session | |
| 4. Estimation, conjointement avec le Comité du bois de la CEE, de tendances et perspectives à long terme du bois en Europe | Publication de "Tendances et perspectives du bois en Europe d'ici l'an 2000 et au-delà" | Examen des incidences politiques des conclusions de l'étude à la 23ème session (lors de la session conjointe avec le Comité du bois) | | Suivi de l'étude, conformément aux décisions prises à la 23ème session | |

1/ Pays hôte à désigner

| PRINCIPAUX PROBLEMES | 1986 | 1987 | 1988 | 1989 | 1990 |
|--|--|--|---|--|--|
| II. AMELIORATION DE L'EFFICACITE DES OPERATIONS FORESTIERES | Couverte par les activités du Comité mixte FAO/CEE/OIT des techniques de travail en forêt et de la formation des ouvriers forestiers (référence TIM/EFC/WP.1/14) | | | | |
| | 16ème session du Comité mixte, Pays-Bas | 8ème session du Comité directeur du Comité mixte | 17ème session du Comité mixte 1/ | 9ème session Comité directeur du Comité mixte | 18ème session du Comité mixte 1/ |
| A. TRAVAUX DE SYLVICULTURE ET ASPECTS GENERAUX DE LA GESTION FORESTIERE | | Séminaire en République fédérale d'Allemagne sur les conséquences de la détérioration grave des forêts sur l'exploitation et les travaux de sylviculture | Séminaire en République démocratique allemande sur les méthodes de reboisement artificiel et naturel après exploitation | Séminaire en ... 1/ sur (un thème se rattachant au domaine d'activité A) | Séminaire en ... 1/ sur (un thème se rattachant au domaine d'activité A) |
| 1. Mise au point et utilisation de machines et de méthodes pour la constitution de peuplements, y compris les méthodes et l'équipement de plantation | | | | | |
| 2. Prévention et maîtrise des incendies de forêts | Séminaire en Espagne sur les méthodes et l'équipement pour la prévention des incendies de forêts | | Décisions à prendre à la 17ème session sur les activités futures compte tenu des résultats du Séminaire en Espagne | | |
| 3. Méthodes et procédure de préparation et de mise en oeuvre des plans de gestion des forêts | Séminaire aux Pays-Bas sur la préparation et la mise en oeuvre des plans de gestion des forêts. Décision à prendre à la 16ème session sur un nouveau projet | | | | |
| 4. Mise au point de méthodes et d'équipement pour la sylviculture et l'utilisation multiple des forêts dans des conditions méditerranéennes | Présentation d'un projet d'étude sur les méthodes et l'équipement pour le boisement dans les conditions méditerranéennes. Décision à prendre à la 16ème session sur la suite des activités | | | | |
| 5. Travaux de normalisation dans le domaine des forêts, notamment concepts et termes utilisés par le Comité mixte | Examen par le Comité mixte sur la base du rapport de l'ISO | | Examen par le Comité mixte sur la base du rapport de l'ISO | | Examen par le Comité mixte sur la base de l'ISO |

1/ Pays hôte à désigner

| PRINCIPAUX PROBLEMES | 1986 | 1987 | 1988 | 1989 | 1990 |
|---|--|---|---|--|--|
| B. RECOLTE ET TRANSPORT DU BOIS | | | | | |
| 1. Mise au point et utilisation de machines d'exploitation forestière | | Séminaire en Turquie sur l'utilisation de machines pour la récolte du bois. Séminaire en Suède (sous réserve de confirmation) sur les opérations et machines pour les petites exploitations forestières | | Séminaire en ... 1/ sur (un thème se rattachant au domaine d'activité B) | Séminaire en ... 1/ sur (un thème se rattachant au domaine d'activité B) |
| 2. Routes forestières et transport de la matière première bois | | | Voyage d'étude en France, République fédérale d'Allemagne et Suisse (sous réserve de confirmation) sur les méthodes et les techniques de construction de routes forestières | | |
| 3. Classification des terrains du point de vue de la récolte de bois | | A sa 16ème session le Comité mixte devra décider des activités possibles de suivi sur la base d'un rapport présenté par une équipe de spécialistes et examiner une proposition de nouveau projet sur la classification des techniques et du matériel de récolte et de reboisement | | | |
| 4. Comptabilité des méthodes de l'équipement de récolte du bois avec laylviculture et l'environnement, et notamment dégâts subis par les arbres et le sol | Décision à prendre à la 16ème session sur un nouveau projet | | | | |
| 5. Récolte de bois à des fins énergétiques | Rapport d'une équipe de spécialistes sur les faits nouveaux à chaque session du Comité mixte | | | | |

PROGRAMME DE TRAVAIL, 1986 - 1990

| PRINCIPAUX PROBLEMES | 1986 | 1987 | 1988 | 1989 | 1990 |
|--|---|--|---|---|---|
| C. FORMATION PROFESSIONNELLE, ERGONOMIE APPLIQUEE, SECURITE DU TRAVAIL | | | | | |
| 1. Problèmes généraux de la formation professionnelle en foresterie | | Voir B.1 | Séminaire en ...1/ sur les contrats d'exploitation forestière | Séminaire en ...1/ sur (un thème se rattachant au domaine d'activité C) | Séminaire en ...1/ sur (un thème se rattachant au domaine d'activité C) |
| 2. Problèmes spécifiques de la formation professionnelle en foresterie | | Séminaire au Canada (sous réserve de confirmation) sur les services de vulgarisation offerts aux propriétaires de forêts | | | |
| 3. Problèmes généraux d'ergonomie appliquée, de sécurité et d'hygiène dans les opérations forestières | | | | | |
| 4. Problèmes spécifiques d'ergonomie appliquée, de sécurité et d'hygiène dans les opérations forestières | Débat spécial sur l'emploi de produits chimiques en foresterie à la 16ème session et décision sur un éventuel suivi | | | | |
| 5. Transfert d'informations et d'expériences techniques | Présentation à la 16ème session d'une enquête mise à jour sur le transfert d'expériences, d'informations et de connaissances techniques. Voyage d'étude et séminaire en Autriche, République fédérale d'Allemagne et Suisse (sous réserve de confirmation) sur le transfert de techniques de base de la région de la CEE à d'autres régions | | | | |
| Chaque fois que possible, les actes des séminaires seront publiés par le pays d'accueil ou d'une autre façon | | | | | |

1/ Pays hôte à désigner

| PRINCIPAUX PROBLEMES | | 1986 | 1987 | 1988 | 1989 | 1990 |
|---|--|--|------------------------------------|--|------------------------------------|--------------|
| III. ECONOMIE ET STATISTIQUE FORESTIERES | | Couvert par les activités du Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts (référence TIM/EFC/WP. 2/14). | | | | |
| | | 16ème session du Groupe de travail | 17ème session du Groupe de travail | | 17ème session du Groupe de travail | |
| 1. Analyse des ressources forestières | | Une équipe de spécialistes fera des propositions pour le suivi de la publication de "Ressources forestières de la région de la CEE (Europe, URSS et Amérique du Nord" à la 16ème session | | | | |
| 2. Quantifications et évaluation des avantages de la foresterie pour l'environnement | | Comme en III.1 (les deux activités sont liées) | | | | |
| 3. Productivité dans le secteur forestier | | Rapports d'une équipe de spécialistes sur les questions de productivité à la 16ème session | | | | |
| 4. Problèmes de classification et définitions | | Préparation d'observation sur la CIPP de l'OIT | | | | |
| 5. Bulletin du bois | | Volume XXXIX | Volume XL | Volume XLI | Volume XLII | Volume XLIII |
| | | Dix numéros par an, deux contenant des statistiques annuelles et trimestrielles sur la production et le commerce, un contenant des données sur les mouvements commerciaux et trois des données sur les prix, deux des examens de marché, un l'Annuaire du Comité du bois et un numéro spécial | | | | |
| 6. Organisation et périodicité de la collecte et de la diffusion des données statistiques | | Examen à chaque session du Groupe de travail | | | | |
| 7. Coefficients de conversion | | Publication des résultats de l'enquête 1984/85 | | L'enquête quadriennale sera examinée à la 17ème session et publiée | | |
| 8. Statistiques sur l'état sanitaire des forêts et les dégâts forestiers | | L'enquête biennale sur les incendies de forêt sera examinée à la 16ème session et publiée. Rapport d'une équipe de spécialistes sur l'évaluation des pertes dues aux incendies de forêt à la 16ème session. Rapport d'experts polonais sur l'évaluation des dégâts forestiers à la 16ème session | | | | |

| PRINCIPAUX PROBLEMES | | 1986 | 1987 | 1988 | 1989 | 1990 |
|---|---|---|--|---------------------------------------|------|---------------------------------------|
| 9. Méthodologies et base de données pour les études perspectives à long terme concernant le secteur des forêts et produits forestiers | Réunion d'une équipe de spécialistes | Propositions de l'équipe de spécialistes à la 16ème session | Activités nouvelles en fonction des propositions de la 16ème session | | | |
| 10. Aspects économiques d'une utilisation plus complète de la biomasse forestière | Analyse plus approfondie par des experts de l'URSS sur la base de la documentation fournie par les pays | | | | | |
| 11. Application de méthodes de pointe (projections et modèles) dans le secteur des forêts et produits forestiers | Présentation des propositions d'une équipe d'experts (voir aussi: III.9) à la 16ème session | | | | | |
| 12. Statistiques de prix des bois ronds et spécifications | Réunion d'une équipe de spécialistes | Propositions de l'équipe à la 16ème session | Activités nouvelles en fonction des propositions de la 16ème session | | | |
| 13. Transfert de méthodes et expériences économiques et statistiques dans le secteur des produits forestiers | La participation d'experts en III.1 et III.2 sera encouragée. Les pays seront invités à fournir des informations sur les programmes d'assistance technique en matière d'économie et de statistique. Les pays membres seront invités à préparer une description des méthodes normalisées utilisées pour l'établissement de statistiques forestières. | | | | | |
| IV. AMENAGEMENT DES BASSINS VERSANTS | | | | | | |
| Couvert par les activités du Groupe de travail sur l'aménagement des bassins versants de montagne | | | | | | |
| 1. Sessions du Groupe de travail | 15ème session du Groupe de travail en Autriche | | | 16ème session du Groupe de travail I/ | | 17ème session du Groupe de travail I/ |
| 2. Séminaires | Colloque FAO/IUFRO sur l'influence de la végétation sur le volume et la qualité de l'eau | | | | | |

I/ Pays hôte à désigner.

MEMBRES DE LA COMMISSION

Allemagne (République fédérale d')
Autriche
Belgique
Bulgarie
Chypre
Danemark
Espagne
Finlande
France
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Israël

Italie
Luxembourg
Malte
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
Roumanie
Royaume-Uni
Suède
Suisse
Tchécoslovaquie
Turquie
Yougoslavie